



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Martinique

Membre de la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers de France – Membre de l'Œuvre des Pupilles et Orphelins de Sapeurs-Pompiers

Agréée par la Préfecture de Martinique pour la formation aux Premiers Secours

Agréée par la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Martinique pour la formation de Sauveteurs et Secouristes du Travail

Agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Ligue de Football de la Martinique et au Groupement Départemental des Centres de Vacances et de Loisirs

Membre de la Caribbean Association of Firefighters

PROGRAMME DE LA FORMATION AFGSU 1

« Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence »

La formation est destinée à tout personnel, administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissements de santé ou d'une structure médico-sociale. Elle est organisée par groupe de 08 à 10 personnes. La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Objectif : l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Les étapes de la formation :

Accueil et présentation de la formation aux participants.

1° Un module

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée, au quotidien ;
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés ;
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateurs semi-automatiques (DSA), défibrillateurs automatiques (DA) ;
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats ;
- Arrêter une hémorragie externe

2° Un module

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats ;
- Participer au relevage et au brancardage ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène ;
- En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU (15) ou appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés ;

3° Un module : Les risques collectifs

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement) ;
- Identifier son rôle en cas de déclenchement de plan blanc ;
- Etre sensibilisé aux risques NRBC.

Durée de la formation : 12 heures

Sanction de la formation : certificat de compétence

